Zeitschrift: Bulletin de la Société pédagogique genevoise
Herausgeber: Société pédagogique genevoise
Band: - (1910)
Heft: 2

Artikel: Petites communications
Autor: Claparède, Ed.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-242695

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

2° Petites communications

par M. le Dr Ed. Claparède.

Sur l'écriture allemande.

M. *le Dr Ed. Claparède* désirerait connaître l'avis des maîtres et maîtresses sur l'utilité de l'écriture allemande. Pourquoi imposer aux élèves primaires l'étude de cette écriture difficile quand, au Collège ou dans le commerce, on n'exigera pas les caractères gothiques? A côté du temps perdu, c'est une difficulté de plus pour les enfants qui se trouvent en face de deux écritures différentes; les centres nerveux sont de ce fait immobilisés inutilement. Du reste, en Allemagne, on tend à généraliser l'emploi de l'écriture latine.

M. *Lescaze* déclare qu'au Collège, l'écriture allemande est obligatoire, elle aide à l'écriture latine en lui donnant plus de souplesse; de nombreuses années d'expérience permettent de l'affirmer. Une fois dans le commerce que feront nos jeunes gens s'ils n'ont pas l'habitude de lire et d'écrire les caractères gothiques qui ne sont pas prêts à disparaître et auxquels les Allemands tiennent beaucoup?

Mme *Ballet* comprend les observations de M. Claparède et partage son opinion. Cependant il est difficile actuellement de supprimer cette écriture exigée par le programme et aussi parce que l'Allemagne la maintient. Lors du renouvellement du programme en 1911, la question devra être examinée sérieusement.

Mlle *Métral* est également d'accord pour la suppression; en Suisse, les caractères gothiques sont abandonnés peu à peu. L'écriture allemande est très difficile, surtout les grandes lettres. On a déjà beaucoup de peine à bien enseigner l'écriture latine.

M. *Charvoz* est d'avis que l'écriture allemande aide à l'écriture française; il est rationnel de la conserver puisqu'elle est employée en Allemagne.

M. *A. Dubois* a constaté que l'écriture allemande exige beaucoup de temps et si elle était supprimée, les branches importantes en bénéficieraient.

M. *Claparède* pense que l'on peut maintenir les caractères imprimés dont la lecture offre moins de difficultés; apprendre

à écrire en allemand, c'est du temps et de la peine perdus pour arriver souvent à un mélange des deux écritures.

M. *le Président* estime qu'une consultation des maîtres chargés d'enseigner l'écriture allemande serait de nature à éclairer le débat. Il pense que la Société pédagogique pourrait faire procéder à cette enquête.

C'est aussi le sentiment de l'Assemblée qui approuve l'idée et décide de reprendre la discussion après plus ample informé.

Projet d'expérience collective.

M. *Claparède* rappelle les résultats fort intéressants obtenus par l'enquête faite dans un grand nombre de classes sur le Dessin — on a pu ainsi établir la corrélation entre l'aptitude pour le dessin et les autres branches. La science psychologique n'est qu'à ses débuts et c'est par des expériences nombreuses et collectives qu'elle arrivera à progresser — aussi M. Claparède voudrait-il pouvoir compter sur la collaboration des maîtres pour l'étude de l'individualité chez l'enfant.

Ainsi la description d'un objet permettrait de différencier le type objectif du type sentimental, c'est-à-dire celui qui voit de celui qui sent.

Le sujet proposé : description d'*un thermomètre* placé sous les yeux des élèves et dessin de mémoire : *un cheval* — est accepté.

M. Claparède détermine exactement les conditions de l'expérience ; les épreuves devront être adressées au laboratoire de psychologie.

3° Bibliothèque à l'usage du corps enseignant.

Au nom de la Commission chargée d'étudier cette création, M. Duvillard donne lecture du rapport suivant :

Bibliothèque à l'usage des fonctionnaires de l'enseignement primaire.

Rapport de la Commission de la Société pédagogique chargée de l'étude de cette question.

De quoi doit être composée une Bibliothèque à l'usage du corps enseignant primaire ?